

Accident au passage à niveau près de Rennes : grièvement blessée la maire gagne son combat pour la vie

jeudi 12 avril 2018, par [Thémis](#)

Le procès de la catastrophe ferroviaire de Saint-Médard se tient à partir de lundi à Rennes. Le 12 octobre 2011, une collision entre un TER et un camion à un passage à niveau avait fait 3 morts et 45 blessés. La maire de Hirel avait été très grièvement blessée. Devenue paraplégique, elle témoigne.

Il est attendu depuis si longtemps. Le procès de la catastrophe ferroviaire de Saint-Médard-sur-Ille se tient à partir de lundi prochain devant le tribunal correctionnel de Rennes. Il durera toute la semaine. Le 12 octobre 2011 à 17H17, un TER Rennes-Saint-Malo et un camion entrent en collision au passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille à 25 kilomètres au nord de Rennes. Le bilan est lourd : il y a 3 morts et 45 blessés. Le chauffeur du camion, la SNCF et la SNCF-réseau comme personnes morales vont comparaitre pour homicides et blessures involontaires. Marie-Annick Guerche était alors maire de Hirel, un village près de Saint-Malo. Elle revenait comme d'habitude en train de Rennes où elle travaillait. Ce jour-là sa vie a basculé.

"Je suis vraiment dépendante"

Marie-Annick Guerche est vraiment une miraculée car pendant les 15 jours qui ont suivi le drame elle est restée dans le coma entre la vie et la mort. Sortie du coma, la maire est restée hospitalisée pendant 16 mois à la clinique spécialisée Saint-Hélier de Rennes ; progressivement elle a pu rentrer le week-end chez elle dans sa commune de Hirel où elle est née et dont elle est maire depuis 2008. Mais pour Marie-Annick Guerche rien ne sera plus comme avant. Paraplégique, elle est condamnée à vivre en fauteuil roulant avec des soins quotidiens : "je peux faire beaucoup de choses toute seule, mais j'ai besoin d'une aide tous les matins pour me lever et tous les soirs pour me coucher" raconte l'élue "je suis vraiment dépendante" et elle montre alors tous les travaux réalisés dans sa maison pour s'adapter à son handicap. Marie-Annick Guerche est toujours conseillère municipale, mais elle a dû laisser la mairie à son premier adjoint la charge étant devenue trop lourde pour elle. Malgré tout, elle a repris progressivement une vie sociale bien entourée par sa famille. C'est au volant de sa voiture qu'elle se rend à Rennes une fois par semaine pour travailler.

Le procès, une autre épreuve.

Marie-Annick Guerche est partie civile dans le procès qui débute lundi devant le tribunal correctionnel de Rennes. Pour elle, il s'agit d'une nouvelle épreuve : "j'ai peur de voir le chauffeur, ça m'inquiète même s'il n'est pas l'unique responsable car je pense que la SNCF est aussi en partie responsable" affirme l'ancienne maire "l'accident n'était pas le premier à Saint-Médard c'était le 4^e à ce passage à niveau, il y avait des choses à faire avant". Avec son avocate maître Catherine Glon, elle a bien l'intention de défendre ses droits devant la justice. "Il faut toujours se battre et ne rien lâcher" conclut d'ailleurs Marie-Annick Guerche dont la tristesse du regard cache aussi une profonde détermination.

Auteur : Loïck Guellec

Date : 12/04/18